



COMITÉ CONSULTATIF DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD

DATE : Lundi, le 10 décembre 2018
ENDROIT : Chambord, Salle des plénières
RÉDIGÉ PAR : Grant Baergen, directeur général

SUJET : COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ
CONSULTATIF DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD

Présences : Chiasson, Luc Président
Saint-Laurent, Sylvie Directrice
Côté, Henri-Paul Directeur
Desbiens, Serge Directeur
Hudon, Michel Directeur
Valérie Gagnon Conseillère municipale
Baergen, Grant Secrétaire

Absences : Laroche, William Conseiller municipal
Genest, Normand Directeur (remplacé par M. Hudon)

DATE : 10 décembre 2018

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p style="text-align: center;">Ordre du jour</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</p> <p>3. Acceptation du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2018.</p> <p>4. Dossier des fosses septiques -Retour sur l'analyse de Pierre Garneau</p> <p>5. Retour sur le nouveau règlement concernant l'entretien des chemins privés</p> <p>6. Projet Internet Saguenay</p> <p>7. Varia: 7.1 Retour sur les roulettes 7.2 L'aide financière pour les puits artésiens 7.3 Politique d'aide aux organismes 7.4 Étude hydrogéologique 7.5 Chemin de la Baie Doré 7.6 Descente des bateaux</p> <p>1. Mot de bienvenue</p> <p>M. Luc Chiasson anime la réunion et souhaite la bienvenue à tous.</p> <p>2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour</p> <p>L'acceptation de l'ordre du jour tel que lu est proposée par M. Henri-Paul Côté et appuyée par Mme Sylvie Saint-Laurent.</p> <p>3. Acceptation du procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2018</p> <p>M. Luc Chiasson L'adoption est proposée par Mme Sylvie Saint-Laurent et appuyée par M. Serge Desbiens.</p> <p>4. Dossier des fosses septiques</p>		

DATE : 10 décembre 2018

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>-Retour sur l'analyse de Pierre Garneau</p> <p>M. Luc Chiasson présente deux documents au comité.</p> <p>M. Grant Baergen va préciser la définition des termes du tableau : 'puisard non vidangeable', 'résidence saisonnière' et 'via la notification.' Est-ce la liste de l'année 2018 ou y a-t-il d'autres listes et adresses non mentionnées ?</p> <p>Le comité discute des moyens de communiquer convenablement avec les propriétaires qui ne possèdent pas de fosse septique. Mme Sylvie Saint-Laurent rappelle au comité que la Municipalité demande à la RMR de vidanger les fosses aux 2 ans.</p> <p>Le comité recommande d'envoyer une lettre aux citoyens et de demander au propriétaire de confirmer ou affirmer le résultat d'absence d'installation et de demander une rencontre avec ce dernier. L'inspecteur pourra présenter des programmes Écoprêt et Éco-Vert au propriétaire. La rencontre devrait avoir lieu avant une certaine date. Le comité recommande de contacter tous les propriétaires d'ici quatre ans – décembre 2022 --, et ce, selon les priorités de l'inspecteur.</p> <p>5. Retour sur le règlement concernant l'entretien des chemins privés</p> <p>M. Luc Chiasson présente un document qui résume la nouvelle définition contenue dans le règlement 2018-636 pour l'entretien estival : « Travaux de grattage, nivelage, débroussaillage, épandage d'abat-poussière, l'entretien courant des ponceaux ou fossés pour assurer l'écoulement des eaux ainsi que le colmatage des fissures et les réparations de trous communément appelés « nids de poules de l'asphalte. » Une modification se fera le 17 décembre au règlement 2018-636 concernant les droits de passage et d'entretien afin de protéger les droits de certains résidents.</p> <p>6. Projet Internet Saguenay</p> <p>M. Luc Chiasson explique que le dossier n'a pas avancé aussi vite que souhaité. Il existe présentement un problème de concurrence pour l'utilisation du clocher de l'église. Une rencontre avec des principaux acteurs est prévue le 11 décembre.</p>	Grant Baergen	

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>7 Varia:</p> <p>7.1 Retour sur les roulettes</p> <p>Mme Sylvie Saint-Laurent demande s'il existe un règlement qui empêche le droit d'avoir une roulotte permanente sur un terrain, comme un 2^e chalet.</p> <p>M. Luc Chiasson explique qu'il existe l'autorisation d'avoir une roulotte par terrain à condition d'avoir un permis d'occupation, ce qui coûte présentement 170 \$ par année. La roulotte doit être indépendante et ne peut être branchée sur le système d'eau ou fosse septique de la résidence. Il précise également que M. Pierre Garneau, inspecteur municipal, accorde une période de grâce de 2 semaines avant d'intervenir.</p> <p>M. Michel Hudon mentionne que les villégiateurs ne sont pas intéressés à encourager l'installation de roulettes. Les terrains de camping sont beaucoup plus dispendieux.</p> <p>Les membres du comité suggèrent de maintenir la tarification à 170 \$ pour le permis d'occupation des roulettes.</p> <p>M. Luc Chiasson va présenter les commentaires du comité au conseil.</p> <p>7.2 L'aide financière pour les puits artésiens</p> <p>M. Serge Desbiens demande où en est rendu le dossier.</p> <p>M. Luc Chiasson explique que le dossier n'a pas été traité à la rencontre Lac-à-l'épaule de novembre 2018. Le suivi sera fait en 2019.</p> <p>7.3 Politique d'aide aux organismes</p> <p>M. Serge Desbiens soumet sa demande à la direction.</p> <p>7.4 Étude hydrogéologique</p> <p>M. Serge demande des nouvelles sur le dossier.</p> <p>M. Grant Baergen présente un résumé de la présentation faite le 7 décembre à l'UQAC par deux étudiants en génie géologie. Nous sommes en attente du rapport final.</p>		

DATE : 10 décembre 2018

**OBJET : COMPTE RENDU DE LA CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF
DES VILLÉGIATEURS DE CHAMBORD**

COMMENTAIRES ET ACTIONS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>7.5 Chemin de la Baie Doré</p> <p>Cet item est réglé au point 5.</p> <p>7.6 Descente des bateaux</p> <p>M. Serge Desbiens parle des descentes qui ont besoin de réparation. Certains villégiateurs ont demandé à Rio Tinto de s'en occuper. La réponse était que Rio Tinto ne ferait plus de tels travaux, car le MDDELCC ne les permet pas.</p> <p>M. Luc Chiasson demande à l'ARVC de fournir une résolution qui permettrait à la Municipalité de faire une demande à Rio Tinto.</p> <p>8. Prochaine rencontre le mardi 19 février 2019.</p> <p>La réunion se termine à 20h30.</p>		